



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREFET DE L'ALLIER

cget

Commissariat
général
à l'égalité
des territoires

PREFECTURE DE L'ALLIER

Mission interministérielle de coordination
Politique interministérielle emploi et insertion
Télécopie : 04.70.48.31.15
Courriel : pref-mic@allier.gouv.fr
Affaire suivie par Melle WILKINSON
Tél. 04.70.48.30.81

n° *MSA* /2016

ARRETE
portant validation du conseil citoyen
de Commentry

Le Préfet de l'Allier
Chevalier de l'Ordre National du Mérite.

VU la loi n° 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine posant les principes de la réforme de la politique de la ville ;

VU le décret n° 2014-767 du 3 juillet 2014 du Conseil d'Etat fixant la méthode de délimitation des contours des quartiers prioritaires de la politique de la ville ;

VU le décret n° 2014-1750 du 30 décembre 2014, modifié par décret n° 2015-1138 du 14 septembre 2015 (annexe 1), fixant la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville dans les départements métropolitains ;

VU la circulaire du 15 octobre 2014 du ministre de la ville, de la jeunesse et des sports déclinant les modalités opérationnelles d'élaboration des contrats de ville ;

VU le cadre de référence des conseils citoyens de juin 2014 ;

VU le contrat de ville en veille active de Commentry signé le 18 décembre 2015 ;

VU l'avis du Conseil municipal de Commentry du 6 avril 2016 ;

VU la composition du conseil citoyen présentée par la ville de Commentry,

.../...

ARRETE :

ARTICLE 1 : Désignation des membres du conseil citoyen

Collège des habitants (volontaires)

- Robert BOUTTERIN
- Roger DURIN
- Jeanine GAUTHIER
- Bienvenida HERRERA-GAILLOT
- Frédéric JUILLET
- Benoît MAILLE
- Pierre MUNIER
- Danièle THIRROUEIZ

Collège des habitants (tirés au sort)

- Sylvie BEAURIOT
- Kévin BEKKA
- Catherine CHERCHEL
- Michel CHAILLOUX

Collège des acteurs locaux (représentants titulaires)

- Liliane DENEUVY – Association familiale
- Jean-Pierre BERTHON – Cap Parentèle
- Jean-Pierre MARAUD – Office municipal des sports
- Marie DUFREGNE – OPAC de Commentry
- Cécile BONDOUX – RASED
- Mireille BOULME – Restaurants et relais du coeur
- Mickaël FERDER – Union des commerçants et des artisans
- Fabien GUIEZE – Viltaïs

Collège des acteurs locaux (représentants suppléants)

- Estelle PASSAT – Association familiale
- Jean-Paul GUILLAUMIN – Cap Parentèle
- Jean-Pierre DEVAUX – Office municipal des sports
- Emilie LAVEDRINE – OPAC de Commentry
- Flavie JANTET – RASED
- Monique BROUSSE – Restaurants et relais du coeur
- Céline BARGOIN – Union des commerçants et des artisans
- Nathalie TEXEIRA - Viltaïs

ARTICLE 2 : Fonctionnement interne

Le conseil citoyen devra élaborer un règlement intérieur ou une charte, s'inscrivant dans le cadre fixé par le contrat de ville, et précisant son rôle ainsi que ses modalités d'organisation et de fonctionnement.

ARTICLE 3 : Portage du conseil citoyen

La structure porteuse - Ville de Commentry - sera chargée d'assurer le fonctionnement du conseil citoyen.

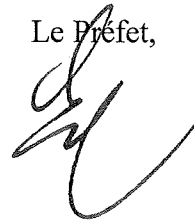
ARTICLE 4 : Renouvellement

La durée du mandat des membres du conseil citoyen et les modalités de remplacement des membres démissionnaires sont définies par les partenaires du contrat de ville et inscrites dans celui-ci. Il pourra être prévu le renouvellement, total ou partiel, des membres du conseil citoyen, à l'occasion de l'actualisation, le cas échéant à trois ans, du contrat de ville.

ARTICLE 5 : Le Secrétaire général de la Préfecture de l'Allier et le Sous-Préfet de Montluçon sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

- Fait à Moulins, le 6 1 JUIN 2016

Le Préfet,



Arnaud COCHET

